

UNIVERSITÉ
PERPIGNAN
VIA
DOMITIA



**FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES**

**DÉPARTEMENT DE LETTRES
ET DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE**

Année 2021-2022

Édition septembre 2021

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

1. Enseignants titulaires

Michel ADROHER, Maître de Conférences, Langue et Littérature du Moyen-Âge (Bât. Y – 2^{ème} étage, tél. 04 68 66 22 71 – michel.adroher@univ-perp.fr).

Laurence AUBRY, Maître de Conférences, Grammaire et Stylistique (Bât. Y – 2^{ème} étage, tél. 04 68 66 22 73 – laurence.aubry@univ-perp.fr).

Mireille BILGER, Professeur des Universités, Linguistique (Bât. Y – 2^{ème} étage, tél. 04 68 66 22 73 bilger@univ-perp.fr).

Anne-Lise BLANC, Maître de Conférences, Littérature du XX^e siècle (Bât. Y- 2^{ème} étage, tél 04 68 66 22 71 anne-lise.blanc@univ-perp.fr).

Mireille COURRENT, Professeur des Universités, Langue et littérature latines (Bât. Y – 2^{ème} étage, tél. 04 68 66 22 72 – courrent@univ-perp.fr).

Anne CHAMAYOU, Professeur des Universités, Littérature française du XVIII^e siècle (Bât. Y – 2^{ème} étage, tél. 04 30 19 23 15 – chamayou@univ-perp.fr).

Isabelle DUBOIS, Maître de Conférences, Langue et littérature françaises du XVI^{ème} siècle (Bât. Y – 2^{ème} étage, tel. 04 68 66 22 73 – isabelle.dubois@univ-perp.fr).

Thierry ELOI, Maître de Conférences, Langue et littérature latines (Bât. Y – 2^{ème} étage, tél. 04 68 66 22 72 – eloi@univ-perp.fr).

Dimitri GARNCARZYK, Maître de Conférences, Littérature comparée (Bât. Y – 2^{ème} étage, tél. 04 30 19 23 15 – dimitri.garncarzyk@univ-perp.fr).

Ghislaine JAY-ROBERT, Professeur des Universités, Langue et Littérature grecques (Bât. Y – 2^{ème} étage, tél. 04 68 66 22 72 – jayrober@univ-perp.fr).

Françoise MIGNON, Maître de Conférences, Littérature et Grammaire (Bât. Y – 2^{ème} étage, tel. 04 68 66 22 71 – francoise.mignon@univ-perp.fr).

Pascal NOGUES, PRCE biadm, Lettres Classiques et Grammaire (Bât. Y – 2^{ème} étage, tél. 04 68 66 22 72 – pascal.nogues@univ-perp.fr).

Nathalie SOLOMON, Professeur des Universités, Langue et Littérature françaises du XIX^{ème} siècle (Bât. Y – 2^{ème} étage, tél. 04 30 19 23 15 – solomon@univ-perp.fr).

Henry TYNE, Maître de Conférences, Linguistique/FLE, (Bât. Y – 2^{ème} étage, tél. 04 68 66 22 73 henry.tyne@univ-perp.fr).

2. Enseignants vacataires

Laure ARISTIDE laure.aristide@univ-perp.fr

Sandrine BAZILE ...

Laurent BERNABE laurent.bernabe@ac-montpellier.fr

Valérie DURGET valerie.durget@univ-perp.fr

Anne-Véronique FABRE anne-veronique.fabre@univ-perp.fr

Alexandre LARGUIER alexlarguier@gmail.com

Caroline LEFEVRE caroline.lefevre@univ-perp.fr

Maiï LERAY mai.leray@univ-perp.fr

Milène MAYORAL milene.mayoral@ac-montpellier.fr

Charlotte SAIGNEAU charlottesaigneau@hotmail.fr

Marc VALENTIN valentin_marc@orange.fr

3. Responsabilités administratives et pédagogiques

Directrice du département : Mireille COURRENT

Secrétariat : Valérie BOINEAU (tél. 04 68 66 21 70 - valerie.boineau@univ-perp.fr)

Responsable de formation, Président du jury Licence « Lettres » et Président de la **commission pédagogique** : Michel ADROHER

Responsables pédagogiques **1^{ère} année Licence Lettres** : Mireille COURRENT et Pascal NOGUES

Responsable pédagogique **2^{ème} année Licence Lettres** : Isabelle DUBOIS

Responsable pédagogique **3^{ème} année Licence Lettres** : Anne CHAMAYOU

Responsable pédagogique du **parcours Théâtre** : pour l'UPVD Françoise MIGNON

et pour le Conservatoire à Rayonnement Régional Charlotte SAIGNEAU

Responsable du **parcours FLE** des L3 et du **DU FLE** : Mireille BILGER

Responsable pédagogique du **Master Sciences du langage, « Didactique des langues, FLE/LS »** : Mireille BILGER

Responsable pédagogique du **Master INTERVALES** : Claire BARDELMANN

Responsable pédagogique du **Master MEEF 2^o degré** : Pascal NOGUES

Référent universitaire des **AED** de Lettres en préprofessionnalisation : Pascal NOGUES

4. Autres responsabilités

Stage « **Réussite Licence** » (3^oannée, 2^o semestre) : Thierry ELOI et Isabelle DUBOIS

Référent **EBBP** : Michel ROUX

Référent **ERASMUS** : Mireille COURRENT

ORGANISATION DES ÉTUDES

ATTENTION !

En licence, les étudiants doivent obligatoirement suivre :

- une formation appelée « Projet Professionnel Personnalisé » (en 1^o année, 2^o semestre)
- une formation au numérique (en 2^o année, 2^o semestre)
- une préparation au CLES 1 (3^o année, 1^o semestre).
- un stage de 1 semaine (en 3^o année, 2^o semestre).

Cet ensemble de formations est nécessaire pour valider la Licence.

- Le dispositif oui-si permet aux étudiants admis en première année de licence mais qui nécessitent une remédiation de bénéficier de cours spécifiques supplémentaires et éventuellement d'aménager leur licence en 4 ans.

En plus des enseignements du département de Lettres, les étudiants peuvent aussi suivre une autoformation en langues.

1. Cours universitaire (rappel)

La formation de Lettres et Sciences humaines à Perpignan est assurée sur les trois cycles de la formation universitaire : Licence, Master, Doctorat (LMD). Ceux-ci sont des blocs d'années de formation. La Licence comprend trois années (éventuellement quatre dans le cadre du dispositif oui-si), le Master comprend deux années de formation (Master 1 et 2), soit en Master Professionnel soit en Master Recherche. Le Doctorat est ouvert aux titulaires d'un Master Recherche (ou d'un ex-DEA) et comprend, en principe, trois années pour l'acquisition du diplôme.

Les enseignements sont regroupés, au sein des années, en semestres. **Chaque semestre d'enseignement est composé d'un certain nombre d'unités d'enseignements (UE) (elles-mêmes composées d'un ou de plusieurs enseignements) dotées d'un certain poids en ECTS.**

Les étudiants de première année de licence inscrits dans le cadre du dispositif oui-si suivent, en plus des cours communs à tous, des enseignements spécifiques pour renforcer leurs compétences en orthographe, en expression écrite, en compétences de lecture, en culture littéraire et en culture générale. L'aménagement de ces enseignements est conçu en concertation avec la directrice des études et les enseignants référents de ce dispositif.

En Licence, **les conditions de passage d'une année à l'autre, telles que définies par le règlement des études de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (L.S.H.), sont les suivantes : ne peuvent s'inscrire dans les semestres 3 et 4 de la Licence que les étudiants ayant validé les semestres 1 et/ou 2 de celle-ci. De même, ne peuvent s'inscrire dans les semestres 5 et 6 de la Licence que les étudiants qui en ont validé les semestres 1, 2 et 3 et/ou 4.**

A l'issue du premier semestre de la première année, l'étudiant peut :

- soit poursuivre ses études sans changer d'orientation,
- soit demander à bénéficier d'une réorientation dans une autre formation (en adressant sa demande au directeur du département de sa formation, ainsi qu'au responsable de la formation qu'il souhaite rejoindre). **Dans ce cas et après accord de ces formations, il lui appartient de modifier son inscription auprès du service de la scolarité.**

A l'issue de la première année et à condition que celle-ci soit acquise en totalité, l'étudiant peut s'orienter vers les Instituts universitaires professionnels (IUP), accordant, au bout de trois années supplémentaires, le diplôme d'ingénieur-maître. Les formations dispensées par les IUP sont appliquées à des domaines spécifiques. Elles sont assurées par des universitaires et par des professionnels du domaine. Elles comprennent une part importante de stages. L'accès se fait sur dossier et parfois sur entretien.

A l'issue de la seconde année de licence, l'étudiant peut s'orienter vers des formations voisines ou plus lointaines, à Perpignan ou dans d'autres universités. Il doit se renseigner auprès du BAIO (Bât. B – 04.68.66.20.46 – baio@univ-perp.fr) et auprès des éventuelles formations d'accueil visées sur les conditions de validation de sa

Licence 2.

L'obtention de la licence (au bout des trois années de Licence) permet à l'étudiant de se présenter à des concours de recrutement dans certaines formations. Il peut également poursuivre ses études en Master recherche ou professionnel sur décision d'une commission d'admission compétente pour évaluer et classer les dossiers des candidats.

Ceux qui envisagent une professionnalisation à BAC + 5 essaieront de s'orienter vers un Master Professionnel correspondant à leur projet professionnel. Ceux qui envisagent de continuer jusqu'en Thèse de Doctorat, pourront se porter candidats pour un Master Recherche où sont travaillées les thématiques et/ou les problématiques dans lesquelles ils souhaitent s'inscrire. Ils auront ultérieurement la possibilité de faire une thèse de Doctorat (3 ans à l'issue de leur Master 2).

La liste complète des différents Masters Recherche ou Professionnels proposés sur la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Perpignan peut être consultée au secrétariat des Master Tél. : 04.68.66.17.77- rech_lsh@univ-perp.fr.

L'étudiant désirant poursuivre ses études dans une autre université doit prendre contact avec le service de la scolarité de Perpignan en vue du transfert de son dossier administratif.

2. Les objectifs

Les deux premières années, l'accent est mis sur l'acquisition par l'étudiant de connaissances fondamentales en littérature française et générale et des méthodes d'analyse d'un texte : une attention particulière est donnée à la maîtrise des compétences spécifiques en langue française (grammaire, techniques de rédaction et d'expression orale).

A l'issue de la 3^e année, les étudiants maîtriseront un large éventail de connaissances en culture française, langues étrangères, histoire de la littérature, par genres et par époques et culture générale.

Les UE « compétences transversales » et « compétences pré-professionnelles » leur faciliteront l'accès aux débouchés de leur choix à l'issue de la Licence.

A l'issue de la licence de lettres, les étudiants doivent pouvoir préparer un concours de l'enseignement (professeur des écoles, CAPES lettres) ou autre (concours administratif, Sciences Po), trouver des débouchés dans des métiers pour lesquels une formation littéraire est demandée et, en particulier des métiers liés à la culture et au tourisme, poursuivre leurs études en Master de lettres ou s'orienter vers l'enseignement du Français aux étrangers.

3. Le contrôle des connaissances

La charte des examens peut être consultée sur le site de l'UPVD : Faculté des LSH, Scolarité, Documents pédagogiques, Charte des examens.

Les modalités de contrôle de connaissances (proportion du contrôle continu, coefficient...) sont votées par les conseils centraux le premier mois suivant la rentrée universitaire ; ces modalités sont affichées dans les centres d'examen.

Dans les UE où se pratique le contrôle continu, chaque enseignant en fixe les modalités.

Un semestre est validé lorsque la note obtenue à ce semestre est supérieure ou égale à 10/20.

Pour valider chaque semestre, les étudiants doivent obtenir une note minimale à deux UE fondamentales, faute de quoi, il n'y aura pas de compensation entre les UE du semestre :

S1 - UE1 : note minimale : 07 – UE 3 : note minimale : 07

S2 - UE1 : note minimale : 08 – UE 4 : note minimale : 07

S3 - UE1 : note minimale : 07 – UE 4 : note minimale : 08

S4 - UE1 : note minimale : 07 – UE 4 : note minimale : 07

S5 - UE1 : note minimale : 07 – UE 4 : note minimale : 08

S6 - UE1 : note minimale : 08 – UE 4 : note minimale : 08

A l'issue des examens du 1^{er} et du 2^e semestre, tous les étudiants peuvent bénéficier des épreuves de la « seconde chance » et repasser les examens de leur choix dans les matières où ils pensent pouvoir améliorer leur note, qu'ils aient eu la moyenne à l'examen ou non.

4. Les stages

Au 2^o semestre de la licence 3, l'étudiant doit obligatoirement effectuer un stage de 1 semaine (Informations données à la rentrée universitaire ; responsable : T. Eloi)

Le département organise également des stages dans le cadre de la formation en Master Professionnel MEEF et FLE. Pour le détail de l'organisation, se reporter aux programmes et s'adresser aux responsables de ces spécialités.

5. Composition des unités d'enseignement (UE) et programme

Les UE principales combinent Cours Magistraux (CM) et Travaux Dirigés (TD). La présence aux CM est indispensable et la présence aux TD est obligatoire.

Les descriptifs des cours peuvent être consultés sur le site de l'Université, page du département de Lettres, onglet « rythme ».

6. Absences

La présence aux TD est obligatoire, tout étudiant absent à plus de 25% des séances de TD par matière et par semestre, sans motif reconnu valable, n'est pas admis à se présenter aux épreuves terminales pour la ou les matière(s) concernée(s). Le cas échéant, cette interdiction s'étend à la session de rattrapage en cas d'absence injustifiée à l'ensemble des séances.

Attention : vous devez assister aux cours dès la première semaine de la rentrée même si votre inscription administrative n'est pas encore finalisée à cette date.

PROCEDURE DE GESTION DES JUSTIFICATIFS D'ABSENCES

Absences en TD

- Justificatifs acceptés :
 - o Certificat médical/certificat d'hospitalisation
 - o Certificat de décès dans la famille proche
 - o Convocation par une administration (concours, examen, affaire juridique)
 - o Certificat de mariage
 - o Attestation de retard de la part d'une compagnie de transport en commun (SNCF, CTPM, etc...)
 - o Convocation exceptionnelle (maximum 3 jours) à des répétitions pour les étudiants de la licence musicologie et de la licence lettres parcours théâtre
 - o Attestation de présence à un entretien d'embauche

- Transmission des justificatifs :

Les justificatifs sont remis par les étudiants **au plus tard une semaine après l'absence au(x) chargé(s) de TD concerné(s)**.

Absences aux examens

- Justificatifs acceptés :

- Certificat médical/certificat d'hospitalisation
- Certificat de décès dans la famille proche

- Transmission des justificatifs :

Les justificatifs sont transmis par les étudiants **au plus tard une semaine après l'absence à la scolarité pédagogique.**

7. L'autoformation en langues

Tous les étudiants assidus peuvent suivre, en plus des enseignements de langue vivante, 1 heure par semaine d'autoformation (dans la langue dans laquelle ils sont inscrits) au centre de langues. Ils seront régulièrement conseillés dans le choix des exercices d'autoformation par leur enseignant de langue qui leur préconisera un certain nombre d'activités à réaliser (sur didacticiels ou ressources Internet) sur réservation individuelle au Centre de Langues, pour un suivi individualisé ou autre. Cette autoformation ne donnera pas lieu à une notation.

En revanche, la préparation au CLES 1 qui est obligatoire au 2^o semestre de la licence 3 donne 2 ECTS.

Quelques informations sur le Centre de Langues :

Le Centre de Langues est un service général de l'Université. Il offre des ressources (didacticiels, liens Internet) dans 10 langues (allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, français langue étrangère, italien, occitan, portugais) à tous les étudiants et personnels du site de l'avenue Paul-Alduy.

Il se situe au *rez-de-chaussée du bât. F2*, et offre 42 postes multimédia pour l'autoformation et 2 labos multimédia de 15 postes.

L'accès au Centre de Langues est gratuit mais sur réservation. On peut venir y découvrir de nouvelles langues. Pour réserver, il faut passer par la page d'accueil du site de l'Université, cliquer « ENT » (bureau virtuel), « se connecter », indiquer son LOGIN et son MOT DE PASSE (ces informations figurent sur votre carte d'étudiant (login + n° nat)) cliquer sur l'onglet « Pédagogie » puis Centre de Langues. Vous visualisez à la fois les langues et les réservations ; en fonction de celles-ci, vous choisissez votre langue, votre logiciel et une plage horaire disponible. Envoyez. **Le Centre de Langues confirme par e-mail la réservation.**

Pour tout renseignement : sec-lang@univ-perp.fr

8. Le Projet Professionnel Personnalisé (PPP)

Le P.P.P. se prépare en première année de Licence pour les étudiants de la Faculté LSH. Il représente 1 ECTS. Cette formation a pour but de préparer l'insertion professionnelle des étudiants.

Elle se compose d'1 CM introductif, de 4 séances de TD de 2h et d'une soutenance devant jury : soit 6 samedis matins de février à mai.

La formation s'effectue au 2^o semestre.

Pour l'étudiant, la démarche consiste :

- à s'inscrire, lors du cours magistral introductif, dans un des groupes de TD ;
- à choisir (avec l'accord des formateurs) un métier ou une branche professionnelle qui l'intéresse ;
- à engager une démarche d'information (bibliographie, entretiens, recherche internet, etc.) afin de recueillir les renseignements relatifs aux filières de formation nécessaires à l'exercice de la profession concernée;
- à présenter le résultat de cette enquête sous forme de panneau (ou d'affiche) exposé afin que les informations recueillies soient accessibles à tous ;
- à soutenir le résultat devant le jury.

L'objectif est de proposer à l'ensemble des étudiants un panorama concret des parcours professionnels qui s'ouvrent à eux.

Cette formation **OBLIGATOIRE** est dotée **d'1 ECTS** et l'étudiant devra s'y inscrire lors du cours magistral organisé par le BAIO, puis dans un des TD mis en place lors du cours magistral inaugural, et suivre, sous la direction des formateurs, la totalité des séances prévues.

Si exceptionnellement, l'étudiant rencontre des difficultés à se présenter tous les samedis prévus, il doit s'adresser à Mme MARIOTTI (andrea.mariotti@unv-perp.fr) pour envisager avec lui un aménagement.

Licence de Lettres - Présentation

Toutes les informations concernant le contenu des enseignements sont en ligne sur le site de l'Université.

Pour y accéder :

1. **sur le portail** (<http://www.univ-perp.fr/>), allez à "Trouver une formation" et cliquez sur "licences"
2. **sur la page des licences**, cliquez sur "Arts, lettres et langues"
3. **sur la page "Arts, lettres et langues"**, cliquez sur "Licence Lettres, 2 parcours, lettres ET lettres/théâtre"
4. **sur la page de la licence de lettres**, vous trouverez dans l'onglet « rythme », des fichiers pdf contenant les descriptifs de tous les cours du premier semestre. (ex : cours licence 1 semestre 1).

A l'inscription, chaque étudiant reçoit avec sa carte d'étudiant une adresse « univ-perp.fr ». Toutes les informations émanant de l'UPVD lui parviendront par ce canal. Il lui appartient de le consulter régulièrement.

De même, il doit consulter régulièrement l'ENT pour se tenir informé de tout changement d'EDT ou de salle.

L'adresse étudiant est TRES importante. Mais encore faut-il recevoir les mails... donc, pour ceux qui ne savent pas encore comment transférer les mails univ-perp vers leur adresse privée, voici le chemin :

/Dans votre Webmail, aller à /

/Menu /

/=> Courrier/

/=> Filtres/

/=> Transfert/

/et indiquez votre mail privé./

Et ainsi vous ne ratez plus vos mails étudiant.

LICENCE DE LETTRES - PARCOURS LETTRES

Les deux premiers semestres sont consacrés à l'acquisition d'une méthode de travail universitaire (méthodologie de l'explication et de la rédaction, manipulation des outils de compréhension et de maîtrise de la langue, langue vivante), à l'étude de la littérature française (Histoire littéraire, poésie, théâtre, textes narratifs, grands mouvements esthétiques) et à la constitution d'une culture générale.

Une attention particulière a été portée à l'acquisition de 2 langues vivantes et à l'ouverture à la professionnalisation.

En 3^e année, les étudiants pourront choisir, en fonction de leurs projets d'avenir, entre 3 options :

- FLE (français langue étrangère)
- Culture romaniste (autour des langues d'Europe du Sud)
- Histoire de l'art

ECTS	Coef	LICENCE 1 LETTRES	CM	TD
30	34	SEMESTRE 1	105	135
10	15	S1UE1 - Compétences disciplinaires	42	48
2,5	3	Histoire littéraire 1	6	12
2,5	4	Introduction à la littérature narrative	12	12
2,5	4	Grammaire 1	12	12
2,5	4	Explication de textes	12	12
9	7	S1UE2 - Compétences transversales	24	48
4	3	Techniques d'expression et de rédaction 1	12	12
5	4	<i>Langues au choix (2 parmi 7)</i>	12	36
2,5	2	Anglais		18
2,5	2	Espagnol		18
2,5	2	Allemand		18
2,5	2	Portugais		18
2,5	2	Chinois		18
2,5	2	Catalan		24
2,5	2	Grec	12	12
11	12	S1UE3 - Compétences spécifiques	39	39
2,5	3	littérature comparée 1	9	9
3	4	linguistique 1	12	12
2,5	3	stylistique et analyse du discours 1	6	6
3	2	latin	12	12
30	40	SEMESTRE 2	130	149
12,5	19	S2UE1 - Compétences disciplinaires	60	48
2,5	4	Grammaire 2	12	12
2,5	4	Argumentation et dissertation sur œuvre	12	12
2,5	4	Introduction à la poésie	12	12
2,5	4	Introduction au théâtre	12	12
2,5	3	Histoire littéraire 2	12	
6,5	8	S2UE2 - Compétences transversales	24	48
2,5	4	Techniques d'expression et de rédaction 2	12	12
4	4	<i>Langues au choix (2 parmi 7)</i>	12	36
2	2	Anglais		18
2	2	Espagnol		18
2	2	Allemand		18
2	2	Portugais		18
2	2	Chinois		18
2	2	Catalan		24
2	2	Grec	12	12
1	1	S2UE3 - Compétences pré-professionnelles	1	8
1	1	Projet professionnel personnalisé	1	8
10	12	S2UE4 - Compétences spécifiques	45	45
2,5	3	Littérature comparée 2	9	9
2,5	4	Linguistique 2	12	12
2,5	3	De la Grèce à nous : le théâtre	12	12
2,5	2	Latin	12	12

ECTS	Coef	LICENCE 2 LETTRES	CM	TD
30	33	SEMESTRE 3	122	152
10	15	S3UE1 - Compétences disciplinaires	48	36
2,5	3	Histoire littéraire 3	12	
2,5	4	Littérature du Moyen-Age	12	12
2,5	4	Littérature de la Renaissance	12	12
2,5	4	Grammaire 3	12	12
4	4	S3UE2 - Compétences transversales (2 LV au choix parmi 7)	12	36
2	2	Anglais		18
2	2	Espagnol		18
2	2	Allemand		18
2	2	Portugais		18
2	2	Chinois		18
2	2	Catalan		24
2	2	Grec	12	12
2	2	S3UE3 - Compétences pré-professionnelles	20	14
1	1	Mieux se connaître et exprimer son parcours		12
1	1	<i>Matières au choix (1 parmi 2)</i>	20	2
1	1	Connaissance du système éducatif (Pré MEEF)	20	2
1	1	Premiers pas vers l'entrepreneuriat		12
14	12	S3UE4 - Compétences spécifiques	42	66
2,5	4	Français médiéval	12	12
2,5	3	Littérature comparée	9	9
2,5	3	Stylistique et analyse du discours 2	9	9
3	1	Latin		24
3,5	1	De Rome à nous	12	12
30	32	SEMESTRE 4	133	156
10	15	S4UE1 - Compétences disciplinaires	48	36
2,5	3	Histoire littéraire 4	12	
2,5	4	Littérature classique	12	12
2,5	4	Littérature 19e-20e	12	12
2,5	4	Histoire de la langue	12	12
6	5	S4UE2 - Compétences transversales	18	51
1	1	Formation au numérique	6	15
5	4	<i>Langues au choix (2 parmi 7)</i>	12	36
2,5	2	Anglais		18
2,5	2	Espagnol		18
2,5	2	Allemand		18
2,5	2	Portugais		18
2,5	2	Chinois		18
2,5	2	Catalan		24
2,5	2	Grec	12	12
1	1	S4UE3 - Compétences pré-professionnelles	22	0
1	1	Introduction aux pédagogies (Pré MEEF)	22	
1	1	Savoir faire une candidature		12
13	11	S4UE4 - Compétences spécifiques	45	69
1,5	4	Français médiéval	12	12
2	2	Littérature comparée	12	12
3,5	1	Latin		24
2	3	Stylistique et analyse du discours 3	9	9
4	1	De Rome à nous	12	12

ECTS	Coef	LICENCE 3 - LETTRES	CM	TD
30	35	SEMESTRE 5	122	152
12	16	S5UE1 - Compétences disciplinaires	48	48
3	4	Littérature du 17e	12	12
3	4	Littérature du 16e	12	12
3	4	Français médiéval	12	12
3	4	<i>Matières au choix (1 parmi 2)</i>	12	12
3	4	Sémantique et lexicologie	12	12
3	4	Spécificités langue française 1	12	12
6	6	S5UE2 - Compétences transversales	18	42
2	2	<i>1Prépa certification au choix parmi 7</i>		24
2	2	Préparation CLES Anglais		18
2	2	Préparation CLES Espagnol		18
2	2	Préparation CLES Allemand		18
2	2	Prépa CLES Portugais		18
2	2	Préparation CLES Chinois		18
2	2	Prépa CelCat Catalan		24
4	4	<i>Options au choix (1 parmi 3)</i>	18	18
4	4	<i>Culture romaniste</i>	18	18
2	2	Littérature méridionale	9	9
2	2	Intercompréhension entre langues romanes	9	9
4	4	<i>FLE</i>	12	36
X	X	Initiation à une langue nouvelle		24
4	4	Didactique du FLE	12	12
4	4	<i>HAA (1 au choix parmi 2)</i>	24	0
4	4	Iconographie antique	24	
4	4	Introduction à l'histoire de l'art médiéval	24	
2	1	S5UE3 - Compétences pré-professionnelles (1 au choix)	20	2
2	1	Observations de classes (Pré MEEF)	20	2
2	1	Initiation à la recherche		12
2	1	<i>1Langue au choix parmi 7 (autre que celle choisi UE2)</i>		24
1	1	Anglais		18
1	1	Espagnol		18
1	1	Allemand		18
1	1	Portugais		18
1	1	Chinois		18
1	1	Catalan		24
10	12	S5UE4 - Compétences spécifiques	36	60
2,5	4	Problématiques littéraires	12	12
2,5	4	Stylistique et analyse du discours 4	12	12
5	4	<i>Matières au choix (2 parmi 3)</i>	12	36
2,5	2	Penser le monde de l'Antiquité à nos jours	12	12
2,5	2	Latin		24
2,5	2	Grec		24

30	39	SEMESTRE 6	120	174
10,5	20	S6UE1 - Compétences disciplinaires	60	60
2	4	Littérature du 18e s.	12	12
2,5	4	Littérature du 19e s.	12	12
2	4	Littérature contemporaine	12	12
2	4	Français médiéval	12	12
2	4	<i>Matières au choix (1 parmi 2)</i>	12	12
2	4	Syntaxe du français contemporain	12	12
2	4	Spécificités langue française 2	12	12
8	9	S6UE2 - Compétences transversales	24	36
2,5	3	Initiation à la rhétorique		18
1,5	2	<i>1Langue au choix parmi 7</i>		18
1,5	2	Anglais		18
1,5	2	Espagnol		18
1,5	2	Allemand		18
1,5	2	Portugais		18
1,5	2	Chinois		18
1,5	2	Catalan		24
4	4	<i>Options au choix (1 parmi 3)</i>	24	
4	4	<i>Culture romaniste</i>	18	18
1,5	2	Littérature méridionale	9	9
2,5	2	Intercompréhension entre langues romanes	9	9
4	4	<i>FLE</i>	102	102
4	4	Apprentissage réflexif d'une langue	12	12
4	4	<i>HAA (1 au choix parmi 3)</i>	24	
4	4	Art antique (histoire de la réception)	18	18
4	4	Intro à l'art moderne	24	
4	4	Intro à l'art contemporain	24	
2,5	2	S6UE3 - Compétences pré-professionnelles		18
1	1	Stage		
1,5	1	<i>Matières au choix (1 parmi 2)</i>		18
1,5	1	Analyses de gestes professionnels (Pré MEEF)	14	2
1,5	1	Méthodologie des concours administratifs		18
1,5	2	<i>1Langue au choix parmi 7 (autre que celle choisi UE2)</i>		18
1,5	2	Anglais		18
1,5	2	Espagnol		18
1,5	2	Allemand		18
1,5	2	Portugais		18
1,5	2	Chinois		18
1,5	2	Catalan		24
9	8	S6UE4 - Compétences spécifiques	36	60
2,5	2	Littérature comparée	12	12
2,5	4	Stylistique et analyse du discours 5	12	12
4	2	<i>Matières au choix (2 parmi 3)</i>	12	36
2	1	De la Grèce à nous	12	12
2	1	Latin		24
2	1	Grec		24

LICENCE DE LETTRES - PARCOURS THÉÂTRE

Cette licence parcours Théâtre résulte d'un partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional de Perpignan. Elle ne concerne que des étudiants inscrits à la fois à l'Université, dans le département de Lettres **et** au Conservatoire, dans le département d'Art dramatique.

Elle permet de suivre une double formation, universitaire et artistique, dans des conditions idéales. En effet, les enseignements du Conservatoire et les enseignements de l'Université sont envisagés en liens étroits pour qu'un dialogue fécond s'établisse, sans surcharge d'heures pour l'étudiant, puisque le volume horaire total reste le même que pour une licence de lettres traditionnelle.

ECTS	Coef	LICENCE 1 – parcours théâtre	CM	TD
30	34	SEMESTRE 1	60	198
11,5	15	S1UE1 - Compétences disciplinaires	42	48
2,5	3	Histoire littéraire 1	6	12
3	4	Introduction à la littérature narrative	12	12
2,5	4	Grammaire 1	12	12
3,5	4	Explication de textes	12	12
9	8	S1UE2 - Compétences transversales	18	42
4	3	Techniques d'expression et de rédaction 1	12	12
2,5	3	Stylistique et analyse du discours1	6	6
2,5	2	<i>Langues au choix (1 parmi 7)</i>		24
2,5	2	Anglais		18
2,5	2	Espagnol		18
2,5	2	Allemand		18
2,5	2	Chinois		18
2,5	2	Catalan		24
9,5	11	S1UE3 - Compétences spécifiques		108
3	4	Interprétation		30
3	3	Dramaturgie		30
2	2	Mise en scène		24
1,5	2	Techniques		24
30	37	SEMESTRE 2	73	200
11,5	19	S2UE1 - Compétences disciplinaires	60	48
2,5	4	Grammaire 2	12	12
2,5	4	Argumentation et dissertation sur œuvre	12	12
2	4	Introduction à la poésie	12	12
2	4	Introduction au théâtre	12	12
2,5	3	Histoire littéraire 2	12	
5	6	S2UE2 - Compétences transversales	12	36
2,5	4	Techniques d'expression et de rédaction 2	12	12
2,5	2	<i>Langues au choix (1 parmi 7)</i>		24
2,5	2	Anglais		18
2,5	2	Espagnol		18
2,5	2	Allemand		18
2,5	2	Chinois		18
2,5	2	Catalan		24
1	1	S2UE3 - Compétences pré-professionnelles	1	8
1	1	Projet professionnel personnalisé	1	8
12,5	11	S2UE4 - Compétences spécifiques		108
4	4	Interprétation		30
4	3	Dramaturgie		30
2,5	2	Mise en scène		24
2	2	Technique		24

ECTS	Coef	LICENCE 2 – parcours théâtre	CM	TD
30	32	SEMESTRE 3	57	189
10	15	S3UE1 - Compétences disciplinaires	48	36
2,5	3	Histoire littéraire 3	12	
2,5	4	Littérature du Moyen-Age	12	12
2,5	4	Littérature de la Renaissance	12	12
2,5	4	Grammaire 3	12	12
5,5	5	S3UE2 - Compétences transversales (2 LV au choix parmi 7)	9	33
3	3	Stylistique et analyse du discours 2	9	9
2,5	2	<i>Langues au choix (1 parmi 7)</i>		24
2,5	2	Anglais		18
2,5	2	Espagnol		18
2,5	2	Allemand		18
2,5	2	Chinois		18
2,5	2	Catalan		24
1	1	S3UE3 - Compétences pré-professionnelles		12
1	1	Mieux se connaître et exprimer son parcours		12
13,5	11	S3UE4 - Compétences spécifiques		108
4	4	Interprétation		30
4	3	Dramaturgie		30
3	2	Mise en scène		24
2,5	2	Techniques		24
30	33	SEMESTRE 4	63	204
11	15	S4UE1 - Compétences disciplinaires	48	36
2,5	3	Histoire littéraire 4	12	
3	4	Littérature classique	12	12
3	4	Littérature 19e-20e	12	12
2,5	4	Histoire de la langue	12	12
5,5	6	S4UE2 - Compétences transversales	15	48
1	1	Formation au numérique	6	15
2	3	Stylistique et analyse du discours 3	9	9
2,5	2	<i>Langues au choix (1 parmi 7)</i>		24
2,5	2	Anglais		18
2,5	2	Espagnol		18
2,5	2	Allemand		18
2,5	2	Chinois		18
2,5	2	Catalan		24
1	1	S4UE3 - Compétences pré-professionnelles		12
1	1	Savoir faire une candidature		12
12,5	11	S4UE4 - Compétences spécifiques		108
4	4	Interprétation		30
3,5	3	Dramaturgie		30
2,5	2	Mise en scène		24
2,5	2	Techniques		24

ECTS	Coef	LICENCE 3 – parcours théâtre	CM	TD
30	32	SEMESTRE 5	60	204
7	12	S5UE1 - Compétences disciplinaires	36	36
2,5	4	Littérature du 17e	12	12
2	4	Littérature du 16e	12	12
2,5	4	Problématiques littéraires	12	12
6	8	S5UE2 - Compétences transversales	24	48
1	4	Stylistique et analyse du discours 4	12	12
2,5	2	Penser le monde de l'Antiquité à nos jours	12	12
2,5	2	<i>Langues au choix (1 parmi 7)</i>		24
2,5	2	Préparation CLES Anglais		18
2,5	2	Préparation CLES Espagnol		18
2,5	2	Préparation CLES Allemand		18
2,5	2	Préparation CLES Chinois		18
2,5	2	Prépa CelCat Catalan		24
2,5	1	S5UE3 - Compétences pré-professionnelles	0	12
2,5	1	Initiation à la recherche		12
14,5	11	S5UE4 - Compétences spécifiques		108
4	4	Interprétation		30
4	3	Dramaturgie		30
4	2	Mise en scène		24
2,5	2	Techniques		24
30	38	SEMESTRE 6	60	228
8,5	16	S6UE1 - Compétences disciplinaires	48	48
2,5	4	Littérature du 18e s.	12	12
2	4	Littérature du 19e s.	12	12
2,5	4	Littérature contemporaine	12	12
1,5	4	Syntaxe du français contemporain	12	12
5	9	S6UE2 - Compétences transversales	12	54
1,5	3	Initiation à la rhétorique		18
1	4	Stylistique et analyse du discours 5	12	12
2,5	2	<i>Langues au choix (1 parmi 7)</i>		24
2,5	2	Anglais		18
2,5	2	Espagnol		18
2,5	2	Allemand		18
2,5	2	Chinois		18
2,5	2	Catalan		24
2	2	S6UE3 - Compétences pré-professionnelles		18
1	1	Stage		
1	1	Méthodologie des concours administratifs		18
14,5	11	S6UE4 - Compétences spécifiques		108
4	4	Interprétation		30
4	3	Dramaturgie		30
3,5	2	Mise en scène		24
3	2	Techniques		24